

Votation

Gland: oui au sentier au bord du lac

Par Emmanuel Borloz. Mis à jour le 05.02.2012 1 [Commentaire](#)

Avec plus de 1600 voix en sa faveur, le référendum «Halte à la confiscation des Rives du Lac» a remporté une large victoire dimanche.



Le comité référendaire a le sourire
Image: Chantal Dervev

Le comité référendaire a gagné. Et largement. Avec 65% des suffrages exprimés, les électeurs glandois se sont en effet massivement prononcés contre la décision du Conseil communal de valider le Plan partiel d'affectation La Crique prise au mois de juin dernier. Ce refus marque surtout l'envie d'obtenir un accès aux rives du lac, enjeu principal de ce référendum, et non le tracé piétonnier imaginé et négocié par les autorités.

Conseiller communal socialiste, Jean-Michel Favez se réjouit du verdict des urnes. « Ce résultat montre la volonté populaire de voir se réaliser un cheminement piétonnier directement au bord du lac partout où c'est possible. (...) Après ce succès, la vigilance du comité référendaire ne baissera pas, ni

sur dossier ni sur d'autres projets dont l'intérêt public ne saute pas aux yeux. »

A l'étage du bâtiment communal, en salle de Municipalité, Gérard Cretegy, prenait acte du résultat, « sans trop de surprises », tout en le nuancant, faible taux de participation (33,38%) à l'appui. Refusant d'y voir un désaveu de sa politique, la Municipalité rappelle que « son objectif final a toujours été d'aboutir un jour au bord de l'eau ».

(24 heures)

Créé: 05.02.2012, 14h37